

ORDRE DU JOUR

Saintes, le 31 Mars 2014

Madame, Monsieur,

Vu l'article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à la réunion CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 04 AVRIL 2014 qui se tiendra à l'hôtel de ville, Salle du Conseil, le :

VENDREDI 04 AVRIL 2014 à 17h30

L'ordre du jour sera le suivant :

QUESTIONS POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Installation du Conseil Municipal**
- **Election du Maire**
- **Fixation du nombre des Adjoints**
- **Elections des Adjoints**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Ville de Saintes

Hôtel de ville
square André-Maudet
Boîte Postale 319
17107 Saintes cedex
Tél : 05 46 92 34 45
Fax : 05 46 92 54 41
www.ville-saintes.fr



Le Maire,
Jean ROUGER



Toute correspondance doit être impersonnellement adressée au maire de Saintes